



L'ESPRIT DE CONQUETE

Trésorerie Générale . Avenue Janvier. 35021 Rennes cédex.

Tel : 02 99 79 80 74

Internet : www.tresor.cgt.fr/35

E-Mail : cgt.035@cp.finances.gouv.fr

=====

Le 20 Octobre 2008

Les Elus CGT de la CAP n°2

à

Monsieur le Trésorier Payeur Général d'Ille et Vilaine

Objet : Demande de recours des élus en CAP

Nous, élus CGT en CAP, vous demandons d'intervenir auprès du directeur général de la DGFIP afin que les 21 agents retenus, lors de la CAP du 16/05/2008, sur la liste principale pour le passage de C en B, soient effectivement promus contrôleurs au 01/12/2008.

Il est, en effet, tout à fait anormal que deux agents soient pénalisés du fait de leur nom.

Le nombre d'agents à classer sur la liste d'aptitude soit 21 nous avait été annoncé par vos services en début de CAP, comme le chiffre officiel communiqué par la Direction Générale.

Cette donnée figure d'ailleurs dans le procès verbal de la CAP du 16/05/2008.

Nous vous avons déjà interpellé à propos de divergences entre vos calculs pour les tableaux d'avancement aux grades d'AAP2, AAP1 et C1 et le nombre de promus issus de la CAP centrale.

En conséquence, nous pouvions attendre que, cette fois, ce quota de 21 que vous nous indiquiez pour la liste d'aptitude de C en B, fût fiable.

Cette situation est intolérable et équivaut à une discrimination par le patronyme.

Les agents figurant sur la liste principale ne sauraient être pénalisés dans leur carrière.

Nous exigeons donc que les 21 agents de la liste principale soient promus

Les élus :
Nadia Doualan - Nelly Méheust
Martine Lebéhot - Nelly Detoc
Viviane Doublet - Christophe Tessier